

Dans la seconde lecture, St Paul interpelle les Corinthiens qui ont laissé s'installer dans la communauté naissante une situation de péché publiquement avérée de « débauche », en l'occurrence d'adultère. Il saisit cette occasion pour enseigner les fidèles de Corinthe sur le corps et l'esprit.

St Paul semble s'étonner du fait que ces croyants se montrent ignorants des choses « basiques » : le corps humain, l'esprit humain et la façon dont ils sont associés au projet de Dieu. À deux reprises, il demande : « Ne le savez-vous pas ? »

Que devrions-nous avoir ?

- 1) **Vos corps sont membres du Christ.** En disant cela, St Paul nous rappelle que le corps humain est associé au plan de Dieu. Il n'est pas fait pour la débauche, pour fonctionner pour lui-même, indépendamment de la volonté de Dieu. Le corps est « pour le Seigneur ». Il ressuscitera un jour, c'est à dire que sa destinée dépasse la limite de la mort et qu'il trouvera, grâce à Dieu, un nouveau statut de rayonnement et de gloire. « Ne le savez-vous pas ? »

Il est important de mesurer combien cette compréhension du corps est tout à fait **unique et révolutionnaire dans l'histoire de la pensée humaine. Aucun peuple, aucune philosophie, aucune culture n'a porté une telle estime du corps humain.** Elle est le fruit du mystère de l'Incarnation et de la résurrection du Christ. Dieu le Père nous éclaire en son Fils venu dans la chair sur la destinée de l'homme, sur son plan d'amour. Le corps n'est pas une erreur ! « Ne le savez-vous pas ? »

- 2) Mais, nous devons nous demander, **comment le corps peut-il atteindre une telle dignité ?** N'est-il pas fragile, corrompible et même ouvert à la débauche ? St Paul nous renseigne en disant : « celui qui s'unit au Seigneur, fait avec lui un seul esprit ». C'est par notre esprit, notre activité spirituelle, que nous sommes capables de manifester la dignité de notre corps. Et ceci grâce à deux propriétés de l'esprit humain :
 - a. D'abord une propriété de présence. C'est le propre de l'esprit d'être présent à lui-même, d'être présent aux autres, d'être présent à Dieu, présent au bien. On appelle cela la connaissance, le recueillement, la contemplation, et même l'émerveillement. Ce sont des choses qui n'existent pas chez les animaux ou et plantes.
 - b. Et puis une propriété unitive. L'esprit a la propriété de s'unir, de se donner et de recevoir. C'est la propriété de l'amour.

Grâce à ces propriétés de présence et d'union, de connaissance et d'amour, l'homme peut s'unir au Seigneur, et notre corps peut ainsi devenir « membre du Christ ». Le corps n'a pas ce pouvoir par lui-même. Il ne peut pas être « membre du Christ », sauf si notre esprit accepte de s'unir à Dieu, **ce qui se fait notamment dans les sacrements.**

- 3) Le fait que l'homme soit corps et esprit lui donne une **place tout à fait unique et particulière dans la création. L'homme, dit Jean-Paul II, est appelé à manifester le divin** dans la création visible, dans son corps.

- c. Déjà d'une façon naturelle, l'esprit humain est image et la ressemblance de Dieu. De ce fait, il devait manifester dans le corps humain **l'image de Dieu**. Mais cette vocation a été contrecarrée par le péché.
 - d. Alors Dieu a opéré la rédemption et le don du Saint Esprit dans le Christ, afin que ce soit, non plus une image du divin, mais **le divin lui-même** qui s'exprime et se manifeste à travers le corps.
- 3) **Tout cela nous permet de comprendre la dernière affirmation de Saint Paul : « Votre corps est le sanctuaire de l'Esprit Saint »**
Si notre corps devient temple de l'ES, c'est que notre esprit s'unit à l'Esprit Saint. Il y a le don du Saint Esprit. Il y a notre réponse. Dans la mesure où librement nous accueillons l'Esprit Saint, nous entrons dans la vie chrétienne, notre esprit est sanctifié et notre corps devient sanctuaire de l'Esprit Saint. Nous **devenons manifestation de Dieu au milieu de la création visible**. Bien sûr nous ne sommes ce sanctuaire et cette manifestation que d'une **façon bien imparfaite**. Nous restons **pécheurs**. Les plus grands saints nous permettent cependant d'entrevoir cette vérité. Quand vous voyez le visage lumineux de Mère Térésa, la joie de sœur Emmanuelle, lorsque vous voyez les stigmates du St Padre Pio et les manifestations surnaturelles dans son corps, quand vous voyez la capacité d'un enfant de 12 ans crucifié de louer Dieu, vous apercevez cette réalité, vous constatez la destinée extraordinaire du corps humain.
- 4) Concluons : notre corps n'est pas fait pour la débauche, il n'est pas fait pour se vautrer dans la consommation, les satisfactions passagères et décevantes – car elles ne rassasient jamais et laissent toujours un arrière goût de solitude et de tristesse – Il n'est pas fait pour se gaver d'images...

Non notre corps est fait pour le don et l'union. Il est fait pour « rendre gloire » à Dieu ! **Mais il ne peut le faire que par un choix spirituel fort de notre part**. Le choix de l'amour véritable, le choix de l'union au Seigneur, de l'accueil du Saint Esprit. Ce choix, personne ne peut le faire à notre place. Notre corps nous appartient. Nous en disposons. Mais lorsque nous unissons notre esprit à Dieu, nous découvrons ce que dit Saint Paul : « vous ne vous appartenez plus à vous-mêmes, car vous avez été racheté à grand prix ».

Mon homélie aujourd'hui était assez dense. J'en suis bien conscient. Mais j'ai voulu vous donner envie de creuser cette question et de vous inscrire au week-end Wahou qui aura lieu à la fin du mois. Un jour Dieu nous interpellera : « ne le saviez-vous donc pas ? ». Je vous ai pourtant donné les moyens de le savoir...